

CERTIFICAT D'INSCRIPTION

SCOLAIRE 2024-2025

Inscription enfant

Prénom _____
Nom _____
Adresse _____
Code postal/Ville _____
Date de naissance _____ Lieu de naissance _____
Inscription en Maternelle Elémentaire A compter de _____
Niveau PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

Coordonnées Parent 1

Prénom _____
Nom _____
Adresse _____
Code postal/Ville _____
Téléphone mobile _____ Tél. Professionnel _____
E-mail _____

Coordonnées Parent 2

Prénom _____
Nom _____
Adresse _____
Code postal/Ville _____
Téléphone mobile _____ Tél. Professionnel _____
E-mail _____

Situation familiale : Union libre Mariés Pacsés Divorcés Séparés

Pièces à fournir en mairie : Livret de famille complet Justificatif de domicile de moins de trois mois (facture)
 Photocopie du carnet de santé

Signature Responsable 1

Signature Responsable 2

Décision du Maire Accord Refus

La Maire, Ghislaine Peylin

✂.....
Attention, l'inscription ne sera définitive qu'après rendez-vous pris avec l'un des directeurs de l'école en vous munissant des pièces suivantes :

- Ce certificat d'inscription signé du Maire
- Votre livret de famille (photocopie jugement de divorce si besoin)
- Le carnet de santé de l'enfant
- Le certificat de radiation de l'ancienne école (si ancienne inscription)
- La fiche de renseignements (seulement pour l'école maternelle)

La directrice de la maternelle Mme Desruol recevra les familles le **samedi 29 juin de 9h à 12h**. En cas d'empêchement, merci de prendre rendez-vous directement avec l'école au 04 76 06 06 76.

Le directeur de l'école élémentaire, Fouad BOUGHATTAS recevra les familles **les jeudi 4 et vendredi 5 avril 2024, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**. En cas d'empêchement, merci de prendre rendez-vous directement avec l'école au 04 76 06 05 57.

CERTIFICAT D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2024-2025

Protection des données

Les informations recueillies dans ce formulaire sont destinées aux services de la Commune de Saint-Etienne-de-Crossey, aux services de l'Education Nationale, de la recette des finances.

Ces données sont collectées dans le cadre d'une obligation légale qui incombe à Madame La Maire, Ghislaine PEYLIN, responsable du traitement.

Elles sont recueillies dans le but de procéder à l'inscription scolaire de votre enfant ainsi que de transmettre des informations liées à la vie de l'enfant à l'école. Tous les champs sont obligatoires.

Vos données seront conservées dans notre base active pendant une durée de 1 an.

Dans ce contexte, et conformément au règlement (UE) 2016/679 et à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données par voie électronique : dpo@paysvoironnais.com ou par courrier postal : Déléguée à la protection des données – Commune de St Etienne de Crossey.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.